



# Lorient Agglomération aux côtés des communes pour les accompagner vers la sobriété énergétique

Dans un contexte de hausse du prix de l'énergie et des coûts de fonctionnement des équipements et services publics, Lorient Agglomération accompagne les communes du territoire avec un panel de services et de dispositifs d'aides financières. Avec l'appui de la plateforme services énergies de Lorient Agglomération, les communes peuvent obtenir des diagnostics et études sur leur consommation d'énergie et l'état de leur patrimoine, des préconisations de réhabilitation et des conseils sur le choix de l'énergie. Elles peuvent également être accompagnées dans la mise en œuvre des dispositifs parfois très techniques de subventions.

## La plateforme de services énergies

Lorient Agglomération propose aux communes services et expertise afin de définir un plan d'actions quant à la réduction de leur consommation énergétique, la rénovation de leur patrimoine ou le choix de l'énergie. C'est le cas avec le conseil en énergie partagée qui prend la forme d'un catalogue de plus 80 prestations à

prix coûtant réalisé par les équipes de l'Agglomération : bilan des consommations et dépenses énergétiques du patrimoine, analyse énergétique détaillée d'un bâtiment, prédimensionnement d'équipements, note d'opportunité développement des énergies renouvelables électriques.... Sur les équipements existants, Lorient Agglomération propose aussi une assistance technique, par exemple la régulation du chauffage ou les mesures de températures, humidité, CO2....

Parmi ces prestations figure la valorisation financière des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), un dispositif qui permet aux communes de bénéficier d'une subvention



lorsqu'elles réalisent sur leur patrimoine des travaux qui débouchent sur des économies d'énergie. Compte tenu de l'expertise et du temps nécessaire, mais aussi des conditions d'attribution et de valorisation des CEE, Lorient Agglomération propose aux communes de les accompagner dans ce processus (élaboration des fiches standardisées, valorisation des CEE sur le marché national...). La commune se voit ainsi rétrocéder l'intégralité des bénéfices moyennant des frais de gestion de moins de 10% alors qu'ils sont de plus de 30% dans le privé.

## Un groupement d'achat pour l'énergie

Afin de bénéficier de meilleures conditions d'achat (accès aux offres grand compte) et d'un effet volume sur les marges des fournisseurs, Lorient Agglomération a créé un groupement d'achat avec 20 communes et CCAS ainsi que des structures partenaires comme le port de pêche ou la Sellor. Cette initiative permet aux membres du groupement de bénéficier de la même capacité de négociation, quelle que soit la taille de la commune et sa consommation d'énergie, et d'accéder aux salles des marchés des fournisseurs auxquelles elle ne pourrait prétendre seule. Montant du marché 2022 : 18 millions d'euros.

#### Des aides financières

Lorient Agglomération s'est vue confier pour l'ensemble de son territoire deux aides financières qui s'adressent aux communes afin de les aider à rénover leur bâtiment ou opter pour une énergie renouvelable.

Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) permet de financer des diagnostics, des audits et des études énergétiques ainsi que du petit matériel pour les collectivités qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Au-delà de ce service, ces diagnostics précis sont importants pour la constitution de dossiers de subvention déposés par les communes auprès des financeurs (Europe, Etat, Région Bretagne) et qui doivent en effet démonter les gains réels d'énergie.

Les communes peuvent aussi faire appel au programme Fonds chaleur et bénéficier alors d'un accompagnement technique, administratif et financier pour le développement des énergies renouvelables thermiques (bois, solaire thermique, récupération de chaleur, géothermie).

## Un pas vers l'autonomie énergétique

Lorient Agglomération est impliqué dans deux structures dont le but est de développer les énergies locales

et renouvelables. La première, la société Publique Locale Bois Energie Renouvelable (SPL BER) est à l'origine de nombreuses chaufferies et de la création d'un filière bois. La seconde, la société d'économie mixte XSea, opère pour les communes l'installation et l'exploitation de fermes photovoltaïques.

Avec la création de la SPL BER, dont Lorient Agglomération est actionnaire, le territoire dispose d'une structure qui permet aux communes de maîtriser le prix de l'énergie et de ne pas investir elles-mêmes, sur leur propre budget. Le prix est fixé par le conseil d'administration de la SPL BER, dont les communes sont actionnaires. Il est donc ajusté au



plus juste afin de couvrir les frais de la SPL sans volonté de faire des bénéfices. En faisant appel à cette structure, les communes font supporter l'investissement par un partenaire extérieur qui se rémunère en vendant la chaleur et à qui elle confie l'exploitation de la chaufferie et la fourniture du bois. La SPL Bois Energie Renouvelable compte aujourd'hui plus de 30 actionnaires et exploite 10 réseaux de chaleur.

La Société d'Economie Mixte XSea dont Lorient Agglomération est majoritaire propose aux communes d'équiper leurs parkings, leurs toitures de panneaux photovoltaïques. Comme pour la production de chaleur bois, l'investissement, l'installation et l'exploitation sont assurés par un tiers qui se rémunère sur le prix de vente de l'électricité. Ce dispositif est d'autant plus intéressant si l'électricité produite est consommée sur place et non pas réinjectée dans le réseau. En effet, dans ce cas, le prix payé par la commune est fixé par un contrat avec une indexation connue sur 15 ou 20 ans. Les premiers projets issus de ce dispositif verront le jour cet hiver sur les communes de Caudan (parking de la salle des fêtes), d'Hennebont (caserne des pompiers), Plœmeur (école primaire) et Lanester (parking du parc des expositions) pour un potentiel de production de 1,3 MégaWh (environ 1 000 équivalent-logement).

Pour Bruno Paris, vice-président de Lorient Agglomération: « Dans le cadre du projet de territoire qui veut accentuer la coopération avec les communes, Lorient Agglomération a pour ambition de les accompagner vers la transition énergétique. C'est tout le territoire qui doit se montrer exemplaire que ce soit dans le domaine de la maîtrise des consommations d'énergie ou la production d'énergies renouvelables ».

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 <u>mbretonrobin@agglo-lorient.fr</u> <u>https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/</u>









